# Bulletin d'information N°38
## Janvier 2020

# Voeux du Maire

La cérémonie à l'occasion des voeux du Maire aura lieu le
vendredi 10 janvier 2020 à 19h00
en salle polyvalente

LE MOT DU MAIRE

# EDITORIAL

Bonjour à toutes et à tous

Vous allez parcourir le dernier bulletin communal de la mandature. Les informations sur la vie de la commune sont toujours un moment important et aussi, à mon sens, un courant d'air frais dans une actualité chargée, parfois lourdement, des sujets graves qui parcourent le pays et le monde. Un bulletin communal nous parle de notre vie quotidienne dans notre village. C'est une tranche de vie dont nous sommes les acteurs et cela revêt à mes yeux une grande importance. Les citoyens, les associations et les institutions locales modèlent et construisent notre cadre de vie au plus proche. Nous vous en donnons un petit aperçu par ce journal. Cette action locale participe à ce que Pierre Rhabi appelle la légende du colibri : "Je fais ma part du travail…", à chacun de participer à la construction collective. C'est intéressant, motivant, passionnant. Nous ne sommes pas seuls.

Si certains maires peuvent se sentir démunis et fatigués, il ne faut pas en faire un constat général. Même si, parfois, ce sont les évènements qui s'imposent à nous, dans l'urgence. Mes collègues des communes sinistrées par le tremblement de terre savent la valeur des institutions et des services publics de la République. Ils sont à la manœuvre, ne comptent pas leur temps et se demandent comment tout cela pourra être remis en ordre. Mais ils ne sont pas seuls. Les institutions trop souvent décriées sont auprès d'eux. La solidarité s'exprime. La commune de Vinezac donnera une aide financière et proposera un soutien matériel, à la mesure de ses moyens. Le Teil a besoin de tous les Ardéchois et de toute la communauté nationale en soutien.

Le niveau communal est un lieu de débats de proximité, d'échanges et de décisions. Le maire fait ce qu'il peut avec ce qu'il a. Plus de services, plus d'équipements, plus de police, plus de loisirs… tout cela est possible : avec plus d'argent ! Alors, œuvrons à tous les niveaux de décision pour trouver les moyens de financer nos projets communs.

En mars 2020, nous allons élire les Conseillers municipaux. C'est un moment important de la vie politique de notre pays. Cette élection exprime le niveau le plus proche de la démocratie représentative. Le Conseil municipal nous représente. Il lève une partie de l'impôt, de même que nos Députés, nos Conseillers départementaux, nos Conseillers régionaux et le Président de la République ! Concernant cette dernière fonction, je pense que, contrairement aux autres, elle ne permet pas le débat, la discussion, les échanges et le vote majoritaire. Le Président, lui, est seul. Il ne peut pas faire la synthèse de la nation. On ne gouverne pas une république au-dessus d'une assemblée souveraine et indépendante. Nous vivons des jours difficiles car un seul homme doit répondre à soixante millions de demandes… nul n'y résiste. Et surtout, les citoyens en oublient les corps intermédiaires indispensables au lien social.

A Vinezac, par votre engagement politique local, dans les associations, les syndicats, les organismes professionnels, vous apportez de l'énergie à la vie nationale. Vous ne devez pas attendre que le travail soit fait, vous devez le faire. Les prochaines élections municipales seront l'occasion pour les candidats de présenter leurs constats et leurs projets. Nous devons tous faire valoir nos idées et notre volonté d'agir. Certes, Vinezac n'est pas la commune la plus malheureuse de France. Mais nous devons nous retrousser les manches pour construire jour après jour une collectivité juste, à l'écoute et capable de donner à chacun des perspectives d'une vie en paix.

Malgré la colère qui gronde, travaillons et luttons pour éviter la désespérance.

**Bonnes fêtes de fin d'année 2019 à toutes et à tous !**

André Laurent

# Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire se modifie quelque peu sur la commune de Vinezac.

La région Auvergne-Rhône-Alpes, en charge du ramassage scolaire, a décidé de changer le sens de ramassage du matin pour des raisons de desserte du complexe scolaire de Largentière.

Cette réorganisation se fait en collaboration avec le Service des routes du Département, et la commune de Vinezac (les cars sont de la Région, les routes sont du Département, le territoire est communal). La Région a dû prévenir les familles concernées.

Des points de ramassage seront marqués au sol, d'autres auront seulement un panneau à proximité. Un arrêt supplémentaire au carrefour de la route de Carlas et de la RD423 a été demandé à la Région. Normalement, la Région n'autorise pas les nouveaux arrêts à moins de 500m d'un arrêt existant. Nous avons des arguments de sécurité. Nous attendons la décision.

Qu'il me soit permis de conseiller aux piétons et aux cyclistes (scolaires ou autres), de se rendre visibles en cette saison où la nuit tombe de bonne heure et où l'usage des vêtements sombres n'aide pas à la visibilité. Des éléments d'habillement fluorescents sont utiles pour éviter les accidents. Ceux-ci sont heureusement fort peu nombreux, certainement grâce à la prudence des automobilistes qui savent respecter les limitations de vitesse pour rester maîtres de leur véhicule.

Dans la zone d'agglomération (entre les panneaux d'entrée et de sortie de Vinezac) des travaux d'aménagement sont prévus. Cela améliorera quelque peu la sécurité en prolongeant la zone 30.

A.L.

# Déchets/ordures/poubelles/saletés

Ce ne sont pas des insultes, mais un poste important de notre vie communale. Les élus, comme une large part de la population, ont le souci de garder leur commune (et pas seulement notre commune) dans un bon état de propreté.

Pour y parvenir, la collecte des déchets est organisée par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA). Mais seulement la collecte !

La présentation des conteneurs est assurée par vous, citoyens qui respectez le règlement de collecte (conteneurs adaptés/jours de ramassage/types de déchets). Le camion passe devant chez vous et emporte vos déchets.

Pour faciliter la propreté du village, la commune de Vinezac a mis en place en 2001 le "coin propre" à l'entrée du village. Ce point de regroupement, destiné aux habitants du bourg, remplit bien son rôle de facilitation. Un peu trop, d'ailleurs, comme je vous le disais dans un précédent article. Toutefois, ce point de ramassage collectif n'est pas organisé, ni entretenu par la CCBA, mais bien par la commune.

Or, il s'avère que ce système de collecte sur des sites collectifs a séduit la CCBA, qui décide de modifier petit à petit son mode de ramassage en multipliant auprès des communes les demandes de mise en place de ces points. Or, c'est aux communes de trouver l'espace foncier nécessaire et d'en assurer l'entretien.

Dès lors, plusieurs questions se posent :

- Les habitants souhaitent-ils ce mode de ramassage, qui les oblige à apporter leurs déchets aux conteneurs collectifs ?
- Pourquoi le coût devrait-il en être supporté par les communes ?
- Comment choisir les lieux de dépôts collectifs ?
- Quel impact sur l'environnement ?
- Sont-ils plus économiques pour la Communauté de communes que le ramassage porte à porte ?

C'est l'éternel débat entre la maîtrise des dépenses et l'efficacité du service. Dans le cas présent, à service égal, la baisse des coûts pour la CCBA suppose l'augmentation des dépenses pour la commune.

Mais je ne saurais parler de déchets sans aborder le maillon suivant de la chaîne : le traitement des déchets. C'est le rôle du Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas (SIDOMSA). Le site de Lavilledieu traite toutes les collectes du secteur, y compris les déchetteries que le SIDOMSA gère en direct. Il valorise par le tri et stocke les ballots de déchets ultimes non récupérés sur le site de Donzère.

Ces opérations représentent un coût important supporté par les collectivités membres (donc les habitants). Il va s'associer au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA) pour créer à Lavilledieu un "Pôle de Valorisation Energie et Matières" géré par le groupe SUEZ.

Voilà une présentation sommaire de la chaîne de traitement de nos déchets. Il est important que vous puissiez interpeller directement les élus responsables à chaque étape de la chaine (Mairie/CCBA/SIDOMSA). Les sites internet de ces organismes vous présentent les élus qui siègent à leur Conseil et dans leur exécutif. Ce sont eux qu'il faut interpeller pour toutes les questions que vous pouvez vous poser sur leur fonctionnement.

**Gardons notre commune propre !** A.L.

# Jeunes Citoyens

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le **vendredi 10 janvier 2020 à 19h00** en salle polyvalente. A cette occasion, les jeunes gens nés en 2002, qui vont donc avoir 18 ans en 2020 et devenir majeurs et citoyens à part entière, se verront remettre leur *Livret du Citoyen.*

# Voirie et travaux

Les routes de Vinezac sont entretenues par roulement, selon le budget disponible et les urgences de voirie. En 2019, il y a eu reprise par un reprofilage enduit d'un bicouche sur les routes des Auverges et du Saut, les chemin de Lembras et des Flogères. Il y a eu également reprise en enrobé, sur la route de Veyras (avec un élargissement du croisement), les routes des Crozes et de la Fontaine, et l'impasse des Côtes. Le montant de ces travaux s'élève à 80 000 € H.T.

A noter que, depuis 2017 et l'entrée de la commune dans la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, la compétence voirie est revenue aux communes. Les dépenses sont donc communales. Cependant, la CCBA garde deux routes classées d'intérêt communautaire : une petite portion de l'ancienne RD104, et la route de Chaunes, qui a été refaite en enrobé.

Les travaux de 2019 ont concerné l'école avec la remise en peinture ainsi que la pose de rideaux dans les salles, le pavage de la rue étroite après le renouvellement des réseaux d'eau (potable et pluvial) et d'assainissement, l'aménagement du parking des vignes (éclairage, escalier, mur, plantations, tables de pique-nique).

Dans le cadre de l'opération du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07) en matière d'économies d'énergie, la salle culturelle et le hall du château Julien ont été équipés en éclairage LED. Les travaux de mise en conformité pour l'accessibilité des bâtiments publics sont en cours.
La voie verte a été terminée sur notre commune, avec le tunnel de passage sous la RD104.
Les travaux en cours, qui seront à continuer en 2020, concernent la construction d'un nouveau cimetière, la mise en sécurité de la route à partir de l'école jusqu'au croisement de la route de Bellegarde, la construction du pont du Gué, l'aménagement du parvis de la salle de sport Alain Rouvière, l'installation de toilettes automatisées sous la mairie, avec borne pour les campings cars.

Xavier Arnaud

# La vie du CCAS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale se tiennent à la disposition des personnes pouvant rencontrer des difficultés ou ayant des problèmes pour effectuer différentes démarches administratives. Un rendez-vous peut vous être proposé rapidement ; pour cela, contactez le secrétariat de Mairie au 04.75.36.81.20.

Le repas de fin d'année est offert aux plus de 70 ans. Le dimanche 15 décembre 2019, soixante-seize convives ont été accueillis à la salle polyvalente pour déguster le repas élaboré par Gilles Charousset, et profiter de l'animation assurée par Denis Becaud, un Vinezacois.

Un colis a été distribué aux personnes hospitalisées ou en maison de retraite qui sont dans l'incapacité de se déplacer, et aux personnes de plus de 85 ans ne participant pas au repas.

Comme chaque année, un calendrier avec des photos de Vinezac a été offert à tous.

Raymonde Gebelin

# Le Pôle Séniors de la CCBA

Le Pôle Séniors s'adresse aux personnes à partir de 60 ans résidant sur le territoire de la CCBA, mais aussi aux aidants et aux professionnels des soins de santé et de l'action sociale. Plusieurs ateliers ou animations sont proposés aux séniors : instants conviviaux, activité physique adaptée, randonnées santé, atelier informatique.

Il vous accueille dans ses locaux, 9 rue du Docteur Pargoire à Aubenas, le mardi de 9h00 à 12h00, le mercredi et le jeudi de 13h30 à 17H00.

Renseignements : 04.75.36.85.17 - poleseniors@cdcba.fr

# L'école

Les enfants et les enseignants ont été accueillis cette rentrée dans des locaux rénovés répondant aux normes d'accessibilité : peintures lumineuses et rideaux anti feu assortis. De nouveaux placards coulissants ont été installés dans les classes de CM et de CE.

**110 élèves sont inscrits à l'école**

PS/MS (20 élèves) : M$^{me}$ Cadorne
MS/GS (20 élèves) : M$^{me}$ Bouquet
CP/CE2 (23 élèves) : M$^{me}$ Fortier
CE1 (21 élèves) : M$^{me}$ Channac
CM1/CM2 (26 élèves) : M. Ruet

M$^{me}$ Mazière a été recrutée en remplacement de M$^{me}$ Barré et complète l'équipe des ATSEM (M$^{me}$ Aghanim et M$^{me}$ Mercier) qui intervient à l'école maternelle.

La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h00, quatre jours par semaine.

Le restaurant scolaire reçoit une soixantaine d'enfants tous les jours. Deux services ont été mis en place pour favoriser l'accueil des enfants. Quatre personnes sont affectées au service de restauration : M$^{me}$ Chevalier, M$^{me}$ Mercier, M$^{me}$ Morel et M$^{me}$ Vocanson.

Les repas sont fournis par API Restauration qui privilégie les producteurs locaux, les produits BIO et l'équilibre alimentaire en proposant chaque semaine un repas végétarien, un repas avec poisson et deux repas avec viande. Les enfants bénéficient aussi de repas à thème : menu montagne, menu de Noël…

R.G.

# Le mot de la Directrice de l'école

Pour cette nouvelle année scolaire l'équipe enseignante est heureuse d'accueillir 110 élèves, répartis sur cinq classes.

Nous remercions la Mairie pour les travaux de rénovation des locaux. L'ensemble du personnel a apprécié les changements et a été heureux de faire sa rentrée dans une école chaleureuse.

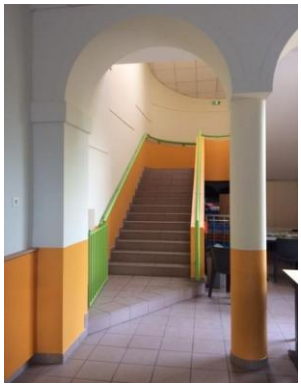

Cette année, le projet fédérateur des cinq classes est la danse. Il s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle auquel tous les élèves doivent avoir accès au long de leur cycle primaire.

Toutes les classes vont donc bénéficier entre janvier et avril de douze séances de danse avec un professionnel ; les enfants assisteront à un spectacle de danse et à un atelier sur le regard. Pour finaliser ce projet, ils restitueront leur travail sous forme d'un spectacle de danse.

En parallèle de ce thème, chaque classe travaille sur un sujet spécifique et des sorties seront organisées en conséquence. La classe de PS/MS travaille sur les contes, les MS/GS sur les quatre éléments, les CP/CE2 sur la météo, la classe de CE1 sur les volcans et les CM1/CM2 sur les séismes et volcans.

Florence Cadorne

# Village de caractère

Les villages de caractère sont devenus depuis quelques années une des destinations favorites des visiteurs de l'été ardéchois. Peut-être est-ce dû aux exigences renouvelées de la Charte de 2017 : plus les villages sont soignés, plus ils sont visités. Vinezac, en tout cas, a connu une affluence de touristes remarquée cet été. Le nombre de brochures touristiques, celles en libre service et celles disponibles aux deux points info du village, ont été plébiscitées par le public : près de 3 000 dépliants ont été emportés par nos visiteurs entre mai et septembre. Cela sans compter les dépliants mis à disposition par les Offices de Tourisme d'Aubenas-Vals-Antraigues et de Largentière. Les retours des visiteurs sont très positifs. Ils apprécient le côté soigné, fleuri, calme, et l'ensemble harmonieux que représente le village médiéval dans son enceinte. Les panneaux explicatifs et la table de lecture de paysage ont aussi beaucoup de succès.

Des articles publiés dans la presse font également connaître Vinezac et les autres villages de caractère au-delà des limites de l'Ardèche.

Julie Mallon

## Visites guidées

Les cinq visites guidées du mercredi ont eu un plein succès, avec des groupes complets, des gens venus de toutes les régions de France... et de Belgique. Tous sont ravis de leur déambulation dans le bourg, menée par Alain Roussel, de l'association Vinezac Sauvegarder pour transmettre.

Ils ont aussi apprécié le rafraîchissement offert par la Mairie après la visite sur le marché des producteurs. La dégustation permettait de tester les produits locaux avant de les acheter en direct. Produits de Vinezac : vin, pain, tapenade et huile d'olive, fruits et légumes. Et de villages voisins : fromages, miel et produits de la châtaigne, paniers en écorce de châtaigner et d'osier. Les producteurs semblent satisfaits de cette initiative. Des jus de fruits locaux et du Colardèche complétaient le choix des boissons.

J.M.

## Commission extra-municipale Village de caractère

La Commission extra-municipale Village de caractère, instituée en 2019, a bien fonctionné. Les huit membres remplissent parfaitement leur mission de conseils, commentaires, suggestions pour rendre l'espace public du village plus agréable pour tout le monde. Tous les Vinezacois peuvent faire parvenir leurs idées et leurs remarques par l'intermédiaire de ces huit concitoyens.

J.M.

## Circuit cycliste *La Lande à Vélo*

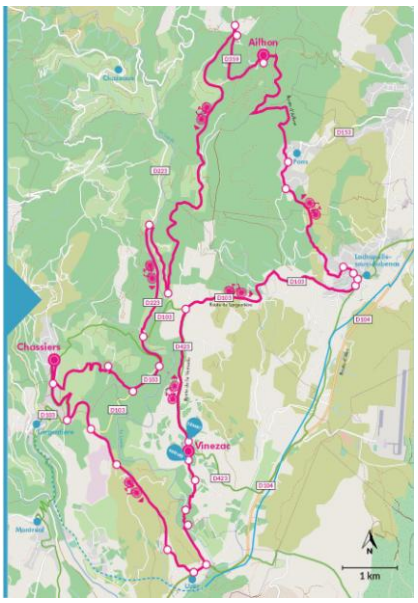


Le circuit cycliste *La Lande à vélo*, entre les villages de caractère de Vinezac, Ailhon et Chassiers, a eu lui aussi un certain écho dans les magazines. Son inauguration officielle a dû être annulée à cause des conditions météo, mais ce n'est, espérons-le, que partie remise. En effet, c'est une des exigences nouvelles de la charte des villages de caractère : ils doivent tous obtenir le label Accueil vélo. Pour Vinezac, c'est fait, avec le panneautage du circuit et de la voie verte, en attendant de pouvoir joindre celui-là avec celle-ci. Une petite partie de la place du Chalendas est en train d'être transformée en coin d'accueil, avec du mobilier urbain durable. D'autres éléments de mobilier pour les vélos y seront disposés : supports et abri vélo, bancs classiques. Le parking des Vignes, dont l'aménagement est terminé, et l'agencement de places de parking réservées aux locataires de la maison Boissin et aux clients de La Bastide du Soleil autour du coin propre, devraient largement compenser les huit places de parking ainsi transformées en espace piéton.

J.M.

# Le Budget

## Compte administratif 2018

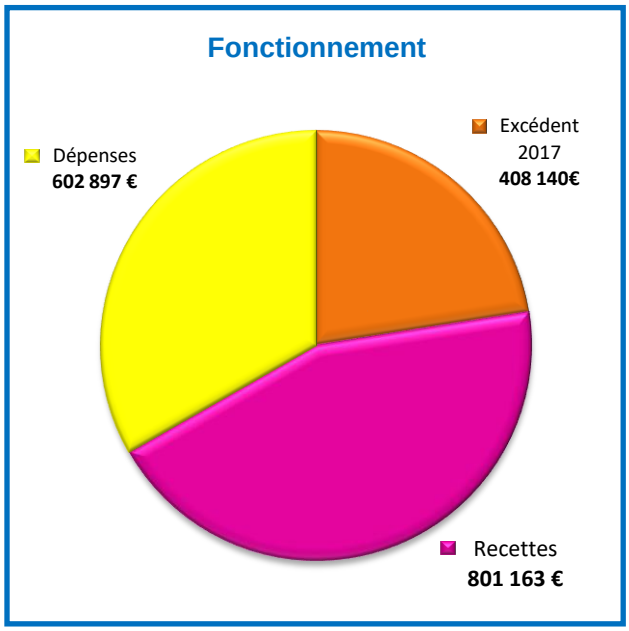


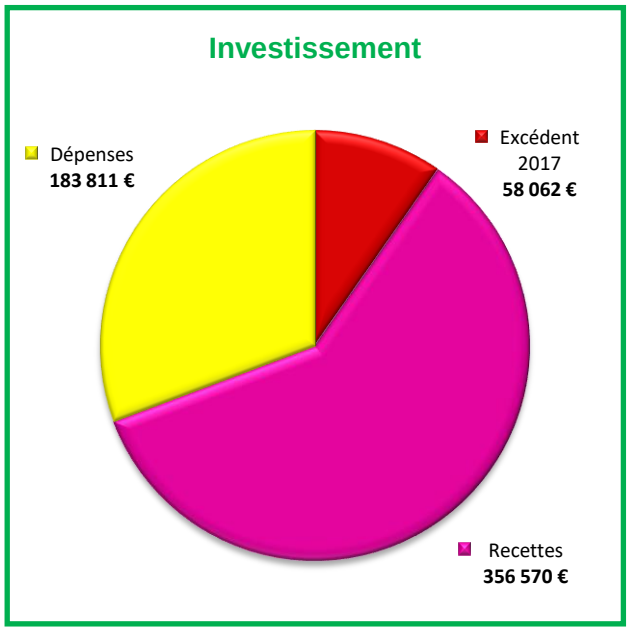


**RÉSULTAT**

**Excédent de fonctionnement de 606 406 € réparti pour :**
314 454 € en fonctionnement – recette au BP 2019
291 952 € en investissement – recette au BP 2019
(ce qui permet de financer les restes à réaliser avec l'excédent d'investissement de 230 821 €)

## Budget prévisionnel 2019

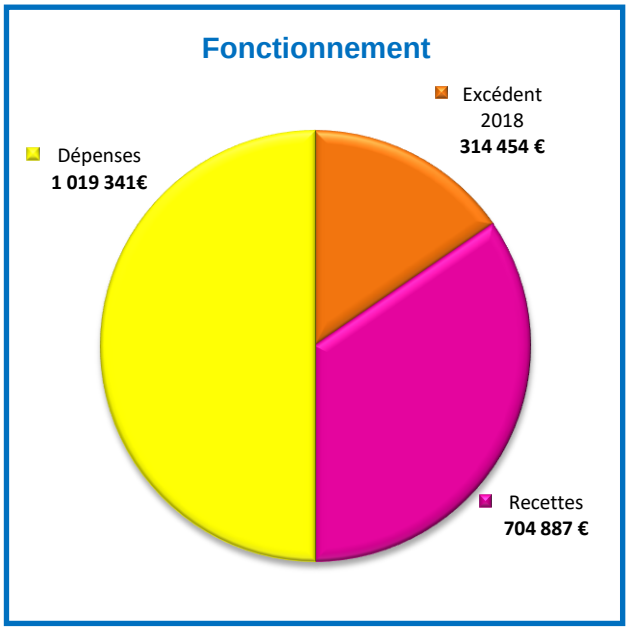


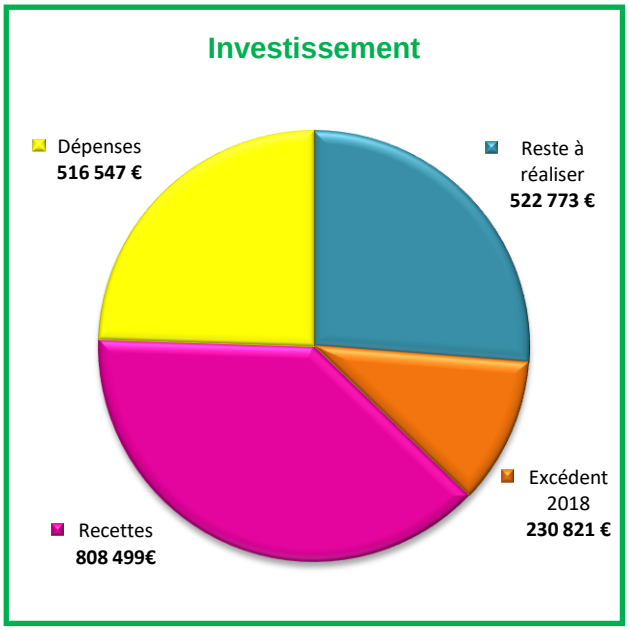


**VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019**

Taxe d'habitation / taux voté : 7,60 % - Recette : 113 392 €
Taxe foncière / taux voté : 8,62 % - Recette : 80 726 €
Taxe foncière non bâtie / taux voté : 46,14 % - Recette : 10 889 €

**Vous pouvez retrouver les notes de présentation du budget sur le site internet de la commune.**

Thierry Debard

# Association Sports et Loisirs

L'association Sports et Loisirs vous permet de pratiquer des activités physiques très variées pouvant convenir au plus grand nombre, de 16 à 90 ans. Une centaine d'adhérents utilise la salle Alain Rouvière sur cinq créneaux horaires avec quatre animatrices diplômées, dans un esprit de simplicité et de convivialité. Il y en a pour tous les goûts !

Le lundi de 20h00 à 21h00, Fanny Spilioti anime le cours de gym tonique (abdo fessiers, aérobic, cardioboxing, renforcement musculaire, en utilisant des élastiques, lests, haltères, ballons...).

Le mercredi à 14h00, Nathalie Marcadet-Oriol nous propose du NIA (mélange de danse moderne, arts martiaux et expression corporelle) puis, de 15h00 à 16h00, un cours de Techniques douces qui permet aux seniors (mais aussi aux autres) de bouger sans se faire mal et en respectant leur degré d'autonomie.

Le mercredi de 19h00 à 20h00, Camille Souteiran anime un cours de Zumba qui permet de danser sur des sons très rythmés.

Enfin, le jeudi de 20h00 à 21h00, Marieke Muel anime le cours de méthode Pilates qui permet le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire.

En dehors des cours, l'association offrira à ses adhérents et leur famille sa traditionnelle galette des rois le vendredi 17 janvier 2020 à 19h00 au château Julien. Nous organiserons également une matinée sportive le dimanche 9 février 2020 au matin afin de faire découvrir des pratiques sportives (les thèmes restent à définir avec les animatrices), ouverte à tous avec participation et inscription.

Vous pouvez toujours nous rejoindre en contactant les membres du bureau : Sylvie Simon, Présidente : 06.17.39.07.17 - Myriam Mercier, Secrétaire : 07.80.46.27.64.

Sylvie Simon, Présidente

# Les Amis de la Bibliothèque

Cette année encore, les bénévoles de la bibliothèque municipale ont accueilli le public trois fois par semaine, le mercredi et le jeudi après-midi et le samedi matin, ainsi que les enfants de l'école.

Ceux-ci sont reçus dans le cadre scolaire, une fois par mois pour les classes de maternelle et deux fois par mois pour les classes élémentaires. Ils peuvent emprunter un livre et écouter une lecture faite par les bibliothécaires, ou encore préparer une animation.

Depuis peu, nous pouvons accueillir les enfants dans leur coin lecture rafraîchi grâce à l'achat, par la Mairie, de nouvelles banquettes et poufs aux couleurs acidulées. La bibliothèque a également accueilli cette année le Centre de loisirs itinérant pendant les vacances de février.

Une activité "création manuelle" a été proposée aux enfants de l'école pendant les vacances de la Toussaint. Ces activités ont toujours beaucoup de succès auprès des enfants, qui repartent très fiers avec leurs créations après un goûter convivial.

L'association Les Amis de la Bibliothèque a organisé également plusieurs animations cette année. La soirée accordéon du mois de février a remporté le même succès que les années précédentes. A noter qu'il n'y aura pas de soirée accordéon en 2020, Jean-Marie Lacroix souhaitant faire une pause.

La conférence de Julie Mallon en février *Les stupéfiantes, les personnages féminins chez Giono* a ravi et enrichi le public présent.

Comme chaque année, la poésie a été mise à l'honneur au mois de mars pendant le Printemps des poètes. Les élèves de Cours moyen ont fabriqué des marque-page sur le thème de la beauté pendant les séances à la bibliothèque. Le sentier poétique a été mis en place afin de faire découvrir ou redécouvrir notre petit patrimoine (guides disponibles à la mairie).

Le dossier de demande de labellisation Village en Poésie élaboré par la bibliothèque et porté par la Mairie a abouti.

Cette année nous avons répondu présent à l'invitation à l'assemblée générale de l'Amicale laïque afin d'envisager des actions communes.

La bibliothèque accueille aussi Jafy le mercredi après-midi afin qu'il puisse continuer son initiation au dessin qui attire toujours un public fidèle, petits et grands réunis. Nous lui laissons la parole : "*Depuis quelques années, j'ai le plaisir d'accueillir des enfants pour leur faire découvrir l'art du dessin, dans un local mis à disposition par la Mairie. Visiblement, les enfants sont contents, puisqu'ils reviennent un peu plus nombreux chaque année.*
*Les parents des enfants intéressés peuvent venir les inscrire de 15h00 à 16h00 le mercredi, salle de réunion sous la mairie, à côté de la bibliothèque. Les inscriptions et les cours sont gratuits, le matériel est fourni par la Mairie".*
Jacky Boyer, alias Jafy

Nous continuerons toutes ces activités en 2020.
Martine Blondin, Présidente

**L'entrée de la bibliothèque est libre, le café ou le thé vous est offert, de profonds fauteuils vous tendent les bras pour bercer vos désirs d'évasion les plus fous et les bibliothécaires ont toujours le sourire... surtout s'il fait gris dehors.**

# Vivre à Vinezac

L'association Vivre à Vinezac (VAV) a placé l'année 2019 sous le signe de la solidarité avec Aline Denay, habitant Vinezac.

Elle participe en Chine à des essais cliniques afin de lui permettre de retrouver sa mobilité. Associée à des Vinezacois pour les repas solidaires de ce début d'année, VAV a également récolté des dons lors de la 12ème Fête du terroir et du Patrimoine. Le repas bombine servi à cette occasion a été le support de cette action. Bénévoles, Vinezacois, visiteurs et exposants ont permis de récolter la somme de 5 000 €. **Un grand merci à tous !** Ces dons vont permettre à Aline de poursuivre ses soins. Pour l'édition de la Fête 2020, nous espérons tous qu'Aline sera parmi nous, en femme debout.

Et poursuivons la solidarité avec Aline en participant au réveillon solidaire du 31 décembre 2019 organisé par Marielle, Maryline, Nathan avec le soutien des chasseurs de Chazeaux (réservation : 06.28.18.59.70 - 07.86.01.51.61), ou en faisant des dons sur le site www.neurogelenmarche.org.

Les expositions d'artistes à la salle du Pilier rencontrent aussi un franc succès tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs soutiens humain et financier permettent à notre manifestation conviviale et de partage d'être une réussite. Un merci particulier à Patricia et Thibaut pour l'ouverture de leur demeure aux créateurs.

Pour connaître notre actualité, contactez l'association : 06.85.48.43.14 - vivreavinezac@orange.fr

Claire Mollier, Présidente

# Vinezac Sauvegarder pour transmettre

## Nos activités

Le débroussaillage des chemins communaux, le troisième samedi du mois, permet l'entretien indispensable des chemins déjà balisés. Touristes et Vinezacois les fréquentent beaucoup. Répertoriés sur le site visorando.com, ils ont à nouveau été empruntés cette année par le Run Audrey et la Rando de Béthanie.
Le nombre des bénévoles a augmenté. Toutefois il faudrait pouvoir former une autre équipe si l'on veut ouvrir de nouveaux chemins. Vous savez manier la tronçonneuse, le sécateur, le râteau ? Venez nous rejoindre à l'essai, sans engagement ! L'apéritif qui suit permet d'échanger nos idées.
Les visites guidées du village, en partenariat avec la Mairie, ont été poursuivies cette année durant juillet et août, parfois couplées avec un repas à la Bastide du Soleil.

## Les animations

La conférence *Un hivernage en Antarctique* du 13 avril, donnée par Paul Serre, a attiré un public captivé par les conditions de vie et les recherches scientifiques dans ce milieu hostile.
Nous avons rejoint l'Amicale laïque pour organiser notre première Fête des chemins le 19 mai en même temps que leur vide-grenier. Malheureusement si "le temps nous a fait cortège, il nous a fait aussi tourment" et seule la pluie était au rendez-vous.
Le 22 juin, Vinezac en Musique a attiré un bon nombre record de spectateurs ravis par notre programmation.
Musique baroque et romantique le 27 juillet à l'église avec un concert de chant lyrique avec Véronique Deraguenel et Charlotte Dejean.
Soirée théâtrale le 5 octobre avec la troupe des Uns Parfaits et Georges Courteline.
Nouvelle soirée théâtrale le 16 novembre avec la compagnie Laurac en Ciel et Roland Dubillard.
Vitraux en lumière le 8 décembre pour finir l'année sur une note lumineuse et faire connaître notre patrimoine.

Le bénéfice de ces activités, en plus des dons, permet d'abonder le compte spécial pour financer l'aide à la restauration de l'église classée, but premier de nos statuts.

## Pour 2020

- Samedi 22 février : Concert avec une chorale
- Samedi 7 mars : Assemblée générale publique
- Dimanche 17 mai : Fête des chemins
- Samedi 22 juin : Vinezac en Musique

Et aussi sans doute un concert d'été dans l'église, une soirée théâtre ...

Tout cela est à suivre sur le site municipal… et sur le nôtre ! Consultez-le sans modération, envoyez régulièrement vos suggestions et inscrivez-vous à notre lettre d'information.

https://www.vinezacsauvegarderpourtransmettre.fr

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous aident : soutien financier (adhérents, donateurs privés ou commerçants, participants à nos animations), aide logistique attentive (personnel de la Mairie et Conseil municipal), mise à disposition de l'église (Paroisse).

**Nous vous souhaitons de très bonnes et très belles fêtes de fin d'année.**

Odile Boissin, Présidente

VINEZAC
sauvegarder pour transmettre

# Football Club des Jeunes de Vinezac

La saison pour les petits footballeurs du Football Club des Jeunes de Vinezac a débuté de la meilleure des manières.

Pour cette rentrée sportive, l'association s'est organisée avec ses bénévoles pour accueillir les jeunes Vinezacois, toujours plus nombreux. Quarante jeunes licenciés pratiquent ainsi leur passion toutes les semaines, du babyfoot à la catégorie U10-U11.

Le club a déjà accueilli au mois d'octobre deux tournois à Vinezac.

Le premier week-end, le club a ainsi organisé au stade Pierre Courtine le premier tournoi de la catégorie U8-U9. Deux équipes de Vinezac étaient présentes. Plus de soixante footballeurs ont profité du soleil de ce début d'automne avec la présence des clubs de Ruoms, Vallon-Pont-d'Arc, Les Vans, Lablachère et Largentière.
Les entraîneurs, Thomas et Vincent, étaient très satisfaits de la prestation des "jeunes pousses".

Plaisir, joie, sourire ont rythmé cette matinée.

Le week-end suivant, c'était au tour des U10-U11 d'accueillir le troisième tournoi de la saison de leur catégorie à Vinezac. Une victoire et une défaite pour les jeunes Vinezacois contre les équipes de Saint-Didier-sous-Aubenas et Lalevade-d'Ardèche. De beaux matchs pour cette nouvelle catégorie au club avec un niveau de jeu et une exigence accrue de la part des entraîneurs Guillaume et Sébastien.

**Merci aux parents pour l'aide apportée à l'organisation de ces deux manifestations.**

Pour les plus jeunes du club (baby, U6-U7), l'apprentissage continue tous les mercredis sous la houlette d'Elise et Patrick.

Guillaume Grasset

# La Bonne Grappe

Le club senior La Bonne Grappe se réunit tous les mardis après-midi au Château Julien.

Jeux de cartes, scrabble, triomino... et petite promenade, le tout clôturé par un goûter, cela permet aux retraités de se retrouver pour passer un bon moment et de rompre un peu l'isolement pour certains. Le premier jeudi du mois, une sortie pédestre de la journée donne la possibilité aux membres du club d'y participer si le temps est favorable.

Tout au long de l'année, diverses activités sont organisées : galette des rois, crêpes de la chandeleur, beignets du mardi gras, repas au restaurant, voyage, castagnade, goûter de Noël.

Nous espérons l'arrivée de nouveaux retraités désireux de partager nos activités. C'est vous tous qui favorisez la création d'un lien social nécessaire à une commune et ses habitants.

Carole Barnéoud, Présidente

# Etat Civil du 9 décembre 2018 au 8 décembre 2019

## Avis de naissance

**Kalya Bory-Souveton**
née le 1er janvier 2019
**Willow Lannoy**
née le 14 janvier 2019
**Roxane Rouressol**
née le 22 janvier 2019
**Farah Déon**
née le4 mars 2019
**Tim Walczyna**
né le 18 mars 2019
**Emma Chaborel**
née le 2 avril 2019
**Alexy Peudevin**
né le 9 juillet 2019
**Lina Rousset**
née le 22 juillet 2019
**Lyana Ramos**
née le 18 août 2019
**Ophéline Buchy**
née le 30 août 2019

## Décès

**Gabrielle Ogé, née Boiteau**
décédée le 24 février 2019
**Jean Suchet**
décédé le 15 mars 2019
**André Jullien**
décédé le 10 avril 2019
**Adrien Desailly**
décédé le 9 juin 2019
**Marie Mollier, née Coin**
décédée le 19 juin 2019
**Fernande Pignède**
décédée le 26 juin 2019
**Marcel Rogier**
décédé le 17 novembre 2019

## Mariages

**Hassimiou Diallo et Emilie Mollier**, le 20 avril 2019
**Olivier Boissin et Laura Gony,** le 29 mai 2019
**Nicolas Ranc et Marie-Lucie Cros,** le 24 août 2019
**Jean-Yves Lhorens et Fanny Pialat,** le 14 septembre 2019
**Fabien Randon et Edwige Mura,** le 21 septembre 2019

Village en Poésie

## *Amours*

*Le temps qui sans repos, va d'un pas si léger,*
*Emporte avec lui toutes les belles choses :*
*C'est pour nous avertir de le bien ménager*
*Et faire des bouquets en la saison des roses.*

***Tristan l'Hermite (1601-1655)***

# Actualité

En solidarité avec la commune du Teil, bien éprouvée par le séisme du 11 novembre, le Conseil municipal a voté une subvention extraordinaire : un euro par Vinezacois, soit 1404 €. De plus, la commune de Vinezac propose à celle du Teil une aide en matériel et moyens humains : deux jours de travail par deux des employés communaux avec le camion municipal, quand la commune du Teil le jugera utile. Un tableau de classe inutilisé par notre école sera également envoyé, pour répondre à la demande de matériel scolaire.

Ces derniers jours, la Mairie du Teil, le Département de l'Ardèche et Mécèn'Ardèche ont œuvré ensemble pour ouvrir une campagne officielle de mécénat en ligne pour aider les habitants du Teil et la reconstruction de la commune. Cette campagne s'adresse aux entreprises, particuliers et associations soumises à l'impôt sur les sociétés. Un reçu fiscal est édité automatiquement et immédiatement après chaque don.

Nous nous associons à l'appel de ce fonds de dotation :

Mécèn'Ardèche - 425, Chemin des Traverses - 07200 Lachapelle-sous-Aubenas

Contact : 06.17.20.23.15 - www.mecenardeche.fr - https://www.facebook.com/mecenardeche

MÉCÈN'ARDÈCHE

Retrouvez la campagne sur le net : Solidarité séisme Le Teil
(lien sur le site municipal, onglet Mairie, rubrique Informations)

# Brèves

La croix des Alliers, qui a littéralement explosé sous le choc d'une voiture, sera reconstruite dès que les assurances auront donné le feu vert aux travaux, qui seront assurés par un artisan local.

Village en Poésie

Vinezac, après Antraïgues, Villeneuve-de-Berg et Cruas, a obtenu le label "Village en poésie". Merci aux bibliothécaires bénévoles qui ont œuvré pour que ce label nous soit accordé. Le sentier poétique, promenade d'une heure entre poèmes et petit patrimoine, bien entretenu et dont les poèmes sont renouvelés de temps en temps, attire aussi les visiteurs à la belle saison.

Vinezac a été primé pour son accueil de la course cycliste L'Ardéchoise : merci à tous les bénévoles qui assurent la décoration, la restauration, la sécurité !

Le feu d'artifice annuel, généralement tiré le 14 juillet, a dû être annulé en raison de la sécheresse, au grand dam des classards qui avaient organisé la fête. Vu la persistance de cette condition météo, son report n'a pu être possible à aucun moment. Espérons que 2020 sera plus favorable à cette manifestation toujours appréciée.

Deux nouvelles têtes aux Services techniques municipaux. Denis Caselli remplacera de façon provisoire Philippe Wisniewski, actuellement en congé de maladie, jusqu'au retour de celui-ci. Cyril Gros a été engagé jusqu'au 30 avril pour renforcer l'équipe après le départ de Didier Caffiot.

Des toilettes automatisées seront installées sous la mairie. Elles seront également équipées d'une borne pour les camping-cars.

# Ode à la bicyclette

*J'allais sur le chemin crépitant :*
*le soleil s'égrenait comme maïs ardent*
*et la terre chaleureuse était un cercle infini*
*avec un ciel là-haut, azur, inhabité.*

*Passèrent près de moi les bicyclettes,*
*les uniques insectes*
*de cette minute sèche de l'été,*
*discrètes, véloces, transparentes :*
*elles m'ont semblé simples mouvements de l'air.*

*Ouvriers et filles allaient aux usines,*
*livrant leurs yeux à l'été,*
*leur tête au ciel, assis*
*sur les élytres des vertigineuses*
*bicyclettes qui sifflaient passant*
*ponts, rosiers, ronces*
*et midi.*

*J'ai pensé au soir, quand les jeunes se lavent*
*chantent, mangent, lèvent un verre de vin*
*en l'honneur de l'amour et de la vie,*
*et qu'à la porte attend la bicyclette,*
*immobile parce que son âme*
*n'était que de mouvement,*
*et, tombée là, elle n'est pas*
*insecte transparent qui parcourt l'été,*
*mais squelette froid*
*qui seulement retrouve un corps errant*
*avec l'urgence et la lumière,*
*c'est-à-dire avec la*
*résurrection de chaque jour.*

**Pablo Neruda**

*Ce poète chilien, né en 1904, prix Nobel de littérature en 1971, opposé au coup d'état du Général Pinochet le 11 septembre 1973, est mort douze jours après ce putsch : l'hypothèse d'un assassinat est de plus en plus évoquée dans les années 2010 par le gouvernement chilien et des experts.*

AGENDA

# Agenda

**31 décembre :** Réveillon caritatif pour Aline. Vivre à Vinezac. Salle polyvalente.

**10 janvier :** Vœux du Maire. Salle polyvalente. 19h00.

**26 janvier :** Loto. Amicale laïque. Salles polyvalente et Alain Rouvière.

**9 février :** Matinée sportive. Sports et loisirs.

**22 février :** Concert. Eglise Notre-Dame de l'Annonciation. Vinezac Sauvegarder pour transmettre.

**15 mars :** Premier tour des élections municipales. Salle polyvalente.

**15 mars :** Carnaval des enfants. Amicale laïque. Château Julien.

**22 mars :** Deuxième tour des élections municipales. Salle polyvalente.

**5 avril :** RUN AUDREY. Cours pour la vie.

**18 - 19 avril :** Exposition d'art plastique *Art d'Avril*. Vivre à Vinezac.

**9 mai :** Inauguration de la boucle cyclo *La Lande à Vélo*. OTI et Commune de Vinezac.

**10 mai :** Le Mois de la Randonnée. CCBA et Commune de Vinezac.

**17 mai :** Vide Grenier. Amicale laïque. Salle polyvalente et place de la mairie.

**17 mai :** Randonnée sur les chemins de Vinezac. Vinezac Sauvegarder pour transmettre.

**12 juin :** Fête de l'école. Ecole et Amicale laïque. Salle polyvalente.

**18 - 19 juin :** Passage de la course cycliste L'Ardéchoise.

**20 juin :** Vinezac en musique. Vinezac Sauvegarder pour transmettre. Boulodrome.

**14 juillet :** Fête nationale.

**19 - 20 septembre :** Fête du terroir et du patrimoine. Vivre à Vinezac.

**Tous les mercredis après-midi de 15h00 à 16h00 :**
Atelier dessin pour les 8 - 15 ans. Les Amis de la Bibliothèque.
Salle de réunion sous la mairie, à côté de la bibliothèque.

**Tous les mercredis soir de juillet et août de 18h00 à 20h00 :**
Marché des producteurs. Place du Chalendas.

**Bien sûr, nous vous rappellerons et préciserons ces dates et celles qui s'y ajouteront en les inscrivant sur l'agenda du site municipal www.vinezac.fr, la page facebook de la commune, et dans les Lettres mensuelles d'information.**

# Rappel

**Horaires de la Mairie**
Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 / Le mardi : 14h00 - 16h30

**Horaires de l'Agence postale communale**
Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h50
Fermée le samedi